

Montbéliard, le 27 septembre 2013,

Messieurs les directeurs
Mesdames, Messieurs les enseignants

Lancées en 2002, les chartes départementales pour le développement de la pratique vocale et chorale à l'école sont destinées à rassembler, au niveau départemental, tous les partenaires qui peuvent participer au développement du chant dans les écoles élémentaires. Dans ce cadre, la Direction générale de l'Enseignement scolaire lance chaque année, en collaboration avec le Centre national de documentation pédagogique, un appel à projets qui porte sur les projets vocaux menés avec les élèves et/ou sur la formation des enseignants (travail vocal, direction de chœur, découverte de répertoire adapté).

Le projet retenu pour l'année 2013-2014 dans le Doubs concerne le Pays de Montbéliard. Le partenaire principal en est le Conservatoire du Pays de Montbéliard. La priorité a été donnée à une valeur artistique élevée.

Intitulé « Les cordes chantent Paris », il se décline de la manière suivante :

- Un répertoire de chansons du 20^{ème} siècle sur le thème de Paris destiné aux élèves de cycle 3.
- Des arrangements de ces chansons pour un quatuor à cordes qui accompagnera les élèves lors d'une rencontre chorale qui aura lieu en mai 2014
- Une formation à destination des enseignants pour l'apprentissage des chansons et la direction de chœur
- Une aide tout au long de l'année dans les classes pour aider à la mise en place des chants retenus.

Nous attirons dès maintenant votre attention sur la motivation forte des enseignants qui mèneront ce projet. Une grande partie – voire l'intégralité – de la formation sera dispensée sur du temps bénévole. De plus, le projet amènera les enseignants à diriger les élèves de plusieurs classes le jour de la rencontre. C'est pourquoi l'accent a été mis sur une formation de grande qualité et un accompagnement important des classes.

Enfin le nombre de classes est limité à une dizaine.

Si ce projet vous intéresse, vous êtes invité à une réunion d'information avec les partenaires qui aura lieu **vendredi 18 octobre à 17h15** dans la grande salle des Inspections de Montbéliard, à l'école du Coteau-Jouvent. Le CPEM est prêt auparavant à répondre à vos premières questions.

Certains de l'intérêt que vous porterez à cette action, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Directeurs, nos cordiales salutations.

Pascal CONROD
Conseiller pédagogique départemental
en éducation musicale
Montbéliard-Morteau

Thierry PERROUT
Directeur du Conservatoire de Musique,
de danse et d'Art Dramatique
du Pays de Montbéliard